



CONSEIL MUNICIPAL DU 14 juin 2012

COMPTE RENDU SOMMAIRE

1) **Approbation du CR du Conseil Municipal du 09/05/2012**

Approuvé à la majorité -11 pour- 2 abstentions (Thierry FABRE et Guy-Charles AGUILAR)-

2) **Approbation du PAVE (Plan de mise en accessibilité des voiries)**

Monsieur le Maire rappelle qu'il est fait obligation aux communes d'élaborer un plan de mise en accessibilité des voiries et espaces publics.

A cet effet, une commission extra municipale a été créée afin de participer et valider la démarche.

Le document de synthèse établi sur demande par la SOCOTEC comprend un diagnostic de l'accessibilité des voiries aux personnes à mobilité réduite (PMR) et la préconisation des travaux permettant à la commune de respecter ces obligations.

Approuvé à la majorité -12 pour-, 1 contre (Guy-Charles AGUILAR)

3) **Institution de la PFAC (Participation pour le financement de l'assainissement collectif)**

La PFAC est due par les propriétaires d'immeubles d'habitation dès lors que des eaux usées supplémentaires sont rejetées dans le réseau public de collecte des eaux usées, sauf si ces mêmes propriétaires sont redevables de la PRE au titre d'un permis de construire ou d'aménager correspondant à une demande déposée avant le 1^{er} juillet 2012.

Monsieur le Maire propose de conserver le montant réclamé au titre de la PRE soit 2 500 €.

Adopté à l'unanimité.

4) **Rapport annuel prix et qualité des services publics élimination déchets**

A l'unanimité, le Conseil prend acte de la présentation du rapport annuel du Syndicat Centre Hérault sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2011.

5) **Demande de subvention de l'association « Nuits et couleurs »**



L'association demande une aide supplémentaire pour son budget. M. le Maire fait remarquer que plusieurs organismes (CCVH, CG34,CR) subventionnent déjà cette association. Il est procédé au vote pour une éventuelle participation. Rejeté à la majorité, 4 pour (Guy-Charles, AGUILAR, Séverine SERIEIS, Claude DESTAND , Thierry FABRE) et 9 contre (Gilles parle d'abstention ?)

6) Questions diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil :

- Que le vendredi 22 juin 2012, se tiendra en Mairie la réunion de travail avec les Personnes Publiques Associées et il invite les conseillers à participer à cette réunion.
- Qu'une présentation publique aura lieu le 03 juillet 2012 à la salle polyvalente.
- Que l'arrêt du P.L.U. sera porté à l'ordre du jour du conseil municipal du 12 juillet prochain.

La séance est levée à 19 H 30

Le Maire,

Jean-François RUIZ